

PharmaNews

Lettre hebdomadaire de pharmacie.ma



**Oncologie au Maroc :
Le pharmacien d'officine est toujours
en marge du combat !**

- Chronique
- Revue de presse
- Prochainement

Nous écrire

Chronique

Oncologie au Maroc : Le pharmacien d'officine est toujours en marge du combat !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Le cancer, fléau planétaire, n'est pas qu'une affaire d'hôpitaux spécialisés ou de centres d'oncologie de pointe. Derrière les murs de l'officine, un professionnel joue un rôle souvent sous-estimé, mais essentiel : le pharmacien d'officine. Doté d'une expertise unique sur le médicament et d'une accessibilité inégalée, il incarne une présence stratégique dans la longue bataille que mènent les patients contre cette maladie. Pourtant, son implication reste à formaliser et à valoriser.

La prévention est un pilier fondamental de la lutte contre le cancer, et le pharmacien est en première ligne. Il ne se contente pas de dispenser des médicaments : il éduque. À travers des conseils ciblés, il sensibilise sur les comportements à risque tels que le tabagisme, la sédentarité ou encore l'exposition à des substances toxiques. En initiant des dialogues sur la vaccination contre le papillomavirus ou en orientant les patients présentant des signes alarmants comme des ganglions douteux ou une perte de poids inexplicquée, il contribue activement à un dépistage précoce, déterminant pour l'issue de la maladie.

Une fois le diagnostic établi et le protocole thérapeutique défini, le pharmacien devient un acteur clé de la sécurisation des soins. La vérification des doses, l'identification des interactions médicamenteuses dans un contexte de poly-médication fréquente, et la surveillance des effets secondaires sont autant de missions qu'il accomplit avec rigueur.

Avec l'essor des thérapies orales, qui offrent une alternative aux traitements administrés en milieu hospitalier, le rôle du pharmacien prend une nouvelle dimension. Il accompagne les patients dans l'administration de ces médicaments souvent



complexes, les aide à gérer les effets indésirables et veille à leur observance, un enjeu crucial pour l'efficacité des traitements oncologiques.

Le cancer est une épreuve non seulement physique, mais aussi émotionnelle. En cela, le pharmacien ne se limite pas à un rôle technique. Toujours accessible, il est souvent l'interlocuteur privilégié des patients et de leurs familles, offrant un soutien psychologique dans une relation empreinte de confiance. Il propose des solutions adaptées pour soulager les effets secondaires tels que la fatigue, les nausées ou les douleurs, améliorant ainsi la qualité de vie des malades et réduisant les risques d'abandon thérapeutique.

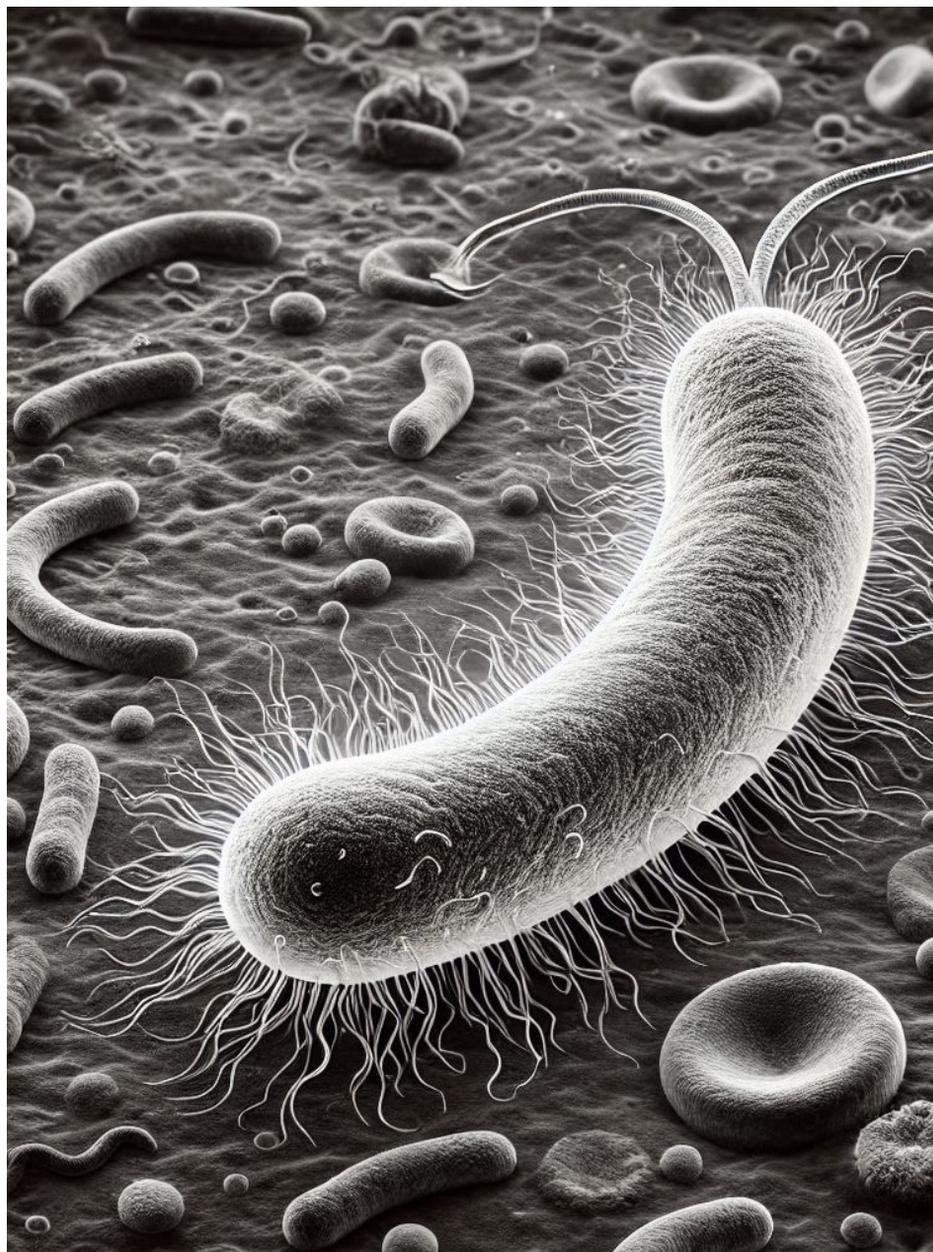
Malgré ce potentiel indéniable, le pharmacien d'officine demeure à la marge de la prise en charge oncologique au Maroc, faute d'une mission clairement définie, structurée et rémunérée. Pour valoriser son rôle, une formation initiale et continue en oncologie est indispensable, afin qu'il reste à jour des avancées thérapeutiques et puisse répondre efficacement aux besoins croissants des patients.

Dans d'autres pays, l'intégration des pharmaciens dans les parcours de soins oncologiques a montré des résultats probants. Ces expériences prouvent qu'une collaboration interprofessionnelle accrue, dans un cadre structuré, améliore significativement l'efficacité des prises en charge. Il est temps de s'inspirer de ces modèles pour donner au pharmacien d'officine la place qu'il mérite dans ce combat.

Pour conclure, chaque acteur compte en oncologie. Le pharmacien d'officine, à la fois éducateur, confident et expert du médicament, est un atout encore trop souvent négligé. Formaliser ses missions, valoriser son expertise et renforcer ses compétences sont des leviers essentiels pour mobiliser pleinement son potentiel. La lutte contre le cancer nécessite une interprofessionnalité renforcée où toutes les bonnes volontés, à tous les niveaux du système de santé, convergent vers un objectif commun : améliorer la vie des patients et leurs chances de guérison.

REVUE DE PRESSE

Du Yémen à Mayotte : la propagation d'une souche résistante du choléra



Une équipe de chercheurs de l'Institut Pasteur et du Centre hospitalier de Mayotte a mis en lumière la diffusion internationale d'une souche de *Vibrio cholerae* hautement résistante aux antibiotiques. Leurs résultats, publiés le 12 décembre 2024 dans «New England Journal of Medicine», révèlent une menace sanitaire préoccupante.

Le choléra est une maladie diarrhéique grave pouvant entraîner la mort en quelques heures sans traitement. La prise en charge

repose principalement sur la réhydratation et, en complément, sur des antibiotiques pour réduire la durée de l'infection et limiter les chaînes de transmission. Cependant, l'émergence de souches résistantes compromet ces stratégies.

Lors d'une épidémie de choléra au Yémen entre 2018 et 2019, une souche résistante à dix antibiotiques, dont l'azithromycine et la ciprofloxacine, deux des trois antibiotiques recommandés pour cette maladie, avait été isolée pour la première fois.

Grâce à l'analyse génomique, les chercheurs ont retracé le parcours de cette souche résistante :

- Yémen (2018-2019) : émergence initiale de la souche.
- Liban (2022) : apparition lors d'une épidémie locale.
- Kenya (2023), puis Tanzanie et Comores (2024) : propagation vers l'Afrique de l'Est.
- Mayotte (2024) : entre mars et juillet, une épidémie sur l'île française a causé 221 cas de choléra liés à cette souche.

Les conclusions de ces travaux soulignent l'urgence de renforcer la surveillance mondiale des souches de *Vibrio cholerae* et leur résistance aux antibiotiques. Le Pr François-Xavier Weill, auteur principal de l'étude, alerte sur les conséquences potentielles si cette souche acquérait une résistance supplémentaire à la tétracycline, dernier recours en traitement antibiotique par voie orale. Une telle évolution compromettrait gravement la prise en charge des malades.

Cette propagation met en évidence les failles de la lutte contre le choléra et appelle à une réponse internationale concertée pour prévenir une crise sanitaire majeure.

Source : «New England Journal of Medicine».

Téléphones portables et tumeurs cérébrales : une relation toujours incertaine

L'usage très répandu des téléphones portables, avec 8,6 milliards d'appareils en circulation à travers le monde, suscite des interrogations récurrentes sur leurs effets sur la santé, notamment leur potentiel cancérigène via les champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-EMF). Malgré de nombreuses études, les preuves restent contradictoires et insuffisantes pour établir un lien clair entre ces ondes et l'apparition de tumeurs cérébrales.

En 2011, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé les RF-EMF comme «potentiellement cancérigènes» (catégorie 2B) en raison de preuves limitées. Cependant, les biais méthodologiques et les approximations dans l'évaluation de l'exposition ont décrédibilisé les conclusions du CIRC. Depuis,

chaque évolution technologique des téléphones relance le débat, mais les études actuelles peinent à trancher.

Cosmos, une cohorte internationale de 250.000 participants, a été conçue pour pallier les limites des précédentes études. Avec un suivi médian de 7 ans, elle n'a trouvé aucune association significative entre l'utilisation prolongée et intense du téléphone portable et l'apparition de tumeurs cérébrales (gliome, méningiome, neurinome de l'acoustique). Par exemple, pour les utilisateurs dépassant 1.908 heures cumulées, le risque de gliome reste comparable à celui des non-utilisateurs.

Une récente revue systématique et méta-analyse de 63 études confirme ces observations. Elle conclut que l'exposition aux RF-EMF, qu'elle soit liée aux téléphones portables, à des émetteurs fixes ou à des usages professionnels, n'est pas associée à un risque accru de gliome, méningiome, neurinome de l'acoustique, ou autres tumeurs cérébrales, même après une utilisation prolongée.

Contrairement à l'analyse du CIRC, cette revue systématique repose sur des critères d'inclusion plus rigoureux et des données plus récentes, notamment 13 études publiées depuis 2012. Si les études initiales reposaient sur des données souvent indirectes ou peu fiables, cette approche systématique améliore la précision des estimations et réduit les biais.

Bien que les résultats actuels n'indiquent aucun lien de causalité entre l'utilisation des téléphones portables et les tumeurs cérébrales, des incertitudes subsistent. Les biais potentiels, les distorsions individuelles et l'impact de nouvelles technologies, comme la 5G, nécessitent des investigations supplémentaires. Les futures études devront intégrer ces avancées pour offrir une vision plus complète.

Pour conclure, les preuves actuelles tendent à rassurer quant à l'utilisation des téléphones portables, mais les chercheurs appellent à une vigilance continue, notamment avec l'émergence des technologies de communication de prochaine génération.

Source : Univadis

Valproate : nouvelles restrictions pour protéger les enfants à naître

Afin de limiter les risques de troubles neuro-développementaux chez les enfants à naître exposés au valproate, de nouvelles règles de prescription et de délivrance sont instaurées en France pour les adolescents et les hommes susceptibles de devenir pères. Ces mesures s'appliquent à partir de janvier et juin 2025, en fonction du statut du traitement.

Le valproate, utilisé dans le traitement de l'épilepsie et des troubles bipolaires, est déjà connu pour son impact tératogène

lorsqu'il est pris par des femmes enceintes.

Ce médicament expose à des malformations congénitales (11%) et des troubles neuro-développementaux (jusqu'à 30-40%) chez l'enfant en cas d'exposition pendant la grossesse. Une étude récente a cependant révélé un risque accru de troubles neuro-développementaux chez les enfants dont le père avait été traité par valproate dans les trois mois précédant la conception.

En réaction, le Comité de pharmacovigilance de l'Agence européenne des médicaments (PRAC), sollicité par l'Hexagone, a recommandé des restrictions visant à réduire ces risques et à renforcer l'information des patients et professionnels de santé.

En pratique, à partir du 6 janvier 2025, la prescription initiale sera réservée aux neurologues, psychiatres et pédiatres. Quant au renouvellement, il peut être effectué par tout médecin.

Le patient et le médecin devront signer annuellement une attestation d'information partagée. Ce justificatif, remplaçant le feuillet d'information mis en place en août 2023. Sa présentation, en complément de l'ordonnance, sera nécessaire pour la délivrance en pharmacie.

Ces nouvelles règles s'appliqueront aux initiations dès janvier et aux patients déjà sous traitement à partir du 30 juin 2025.

En ce qui concerne les filles, adolescentes et femmes en âge de procréer, l'actuel formulaire d'accord de soins, cosigné avec un spécialiste, sera remplacé par une attestation annuelle d'information partagée.

Les patientes déjà sous traitement pourront continuer à utiliser leur formulaire jusqu'à la fin de sa validité annuelle.

Par ailleurs, l'ANSM met à la disposition des patients et des professionnels de santé des documents pour les sensibiliser aux risques associés au valproate. Ces outils ont pour finalité de garantir une compréhension claire des dangers et des nouvelles obligations.

Ces nouvelles restrictions traduisent la volonté de minimiser les expositions potentielles au valproate, en assurant un suivi rigoureux des prescriptions et une meilleure information des patients. Elles s'inscrivent dans une démarche de prévention pour limiter les conséquences graves sur les enfants à naître, qu'il s'agisse d'exposition maternelle ou paternelle.

Source : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)

Journées nationales de pharmacie clinique 2024 : la sécurité des soins en question



Les 6 et 7 décembre 2024, la ville de Rabat a accueilli les Journées nationales de pharmacie clinique, placées sous le thème «La pharmacie clinique au service de la sécurité des soins : vers une meilleure prise en charge des patients, en ville et à l'hôpital».

Cet événement, très attendu, a réuni un large éventail de participants : pharmaciens hospitaliers, pharmaciens d'officine, chercheurs, industriels, représentants du ministère de la Santé et des Caisses d'assurances maladie, et étudiants. Pendant deux jours, ils ont pris part à des sessions interactives et des tables rondes visant à promouvoir les meilleures pratiques en pharmacie clinique et à renforcer les synergies entre les différents acteurs pour optimiser la prise en charge des patients.

Trois thématiques majeures ont été au cœur des discussions : La gestion multidisciplinaire de la douleur, la résistance aux antibiotiques et les infections associées et l'oncologie au Maroc.

Cet événement vient nous rappeler que la pharmacie clinique s'affirme de plus en plus comme un levier essentiel pour garantir des soins de qualité. En optimisant l'utilisation des traitements, tant sur le plan médical qu'économique, elle joue un rôle clé dans la sécurité et le bien-être des patients.

À travers cette manifestation, le M CCP (Moroccan College of Clinical Pharmacy) a réaffirmé son engagement à promouvoir cette discipline et à sensibiliser l'ensemble des professionnels de santé à son importance. Ce rendez-vous annuel illustre la volonté collective de faire de la pharmacie clinique un pilier incontournable du système de santé marocain.

PROCHAINEMENT!

+ SPOWA® | SYNDICAT DES PHARMACIENS
D'OFFICINE DE LA WILAYA D'AGADIR

Organise

LES JOURNÉES
PHARMACEUTIQUES
D'AGADIR

13^{ÈME} ÉDITION

10 & 11
Janvier
2025

SOUS LE THÈME

PHARMACIE D'OFFICINE DE DEMAIN
ACTEUR CLÉ DANS LA PRISE EN CHARGE
DU DIABÈTE TYPE II

Fondation Mohammeda des Oeuvres
Sociales des Magistrats et Fonctionnaires
de la Justice - Centre de Vacances - Agadir

Pharmagadir

Inscription
en ligne

EXPO PHARMA 2025

14^{ÈME} ÉDITION
JANVIER 2025
10 - 11

CONGRÈS
INTERNATIONAL
DES PHARMACIENS

INSCRIPTION

RABAT
✓ Hôtel Sofitel Jardin
des Roses

L'INSCRIPTION
ET L'ACCÈS SONT
GRATUITS POUR TOUTES NOS
CONFÉRENCES ET ATELIERS

CONTACT ET HÉBERGEMENT
WWW.EXPOPHARMA.MA

officine

● 22^{ème} ÉDITION

07-08
février

EXPO



06 février

PHARMA AFRICA MEETING

AU PALAIS DES CONGRÈS MANSOUR EDDAHBI | **MARRAKECH**
CONFÉRENCES | ATELIERS | EXPOSITIONS | BtoB



INFORMATION | INSCRIPTION :
WWW.OFFICINEXPO.COM